

C

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 25 juin 1981

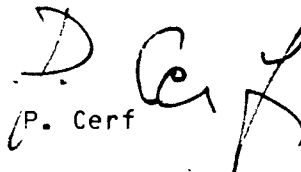
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
ET DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'INFORMATION

NOTE A L'ATTENTION DE MM. LES MEMBRES DE LA COMMISSION

cc. à M. Noël, Secrétaire Général  
M. Jenkins, Secrétaire Général adjoint  
MM. Les Chefs de Cabinet  
Les Chefs de Bureaux

Objet : Conférence de Presse du Président Thorn à Luxembourg  
Le 24 juin 1981

Je vous prie de trouver en annexe la transcription de la  
Conférence de Presse du Président Thorn (version non-corrigée,  
ni revue) telle qu'elle a été établie par les Services de la  
D.G. IX.

  
P. Cerf

CONFERENCE DE PRESSE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

M. THORN, LE 24 JUIN 1981

---

Mesdames, Messieurs, bonjour. Deux mots sur la réunion de la Commission de ce matin en attendant la conférence de presse du Président, donc la première partie de la réunion de la Commission ce matin était consacrée à la formalisation du rapport sur le mandat pour la petite histoire ça s'est fait à 9h38 exactement ce matin. Le second point c'était la préparation du Conseil européen, la Commission a adopté les communications suivantes pour la réunion du Conseil européen du 28 et 29 et 30 juin à Luxembourg, le document sur la situation ~~économique~~ économique dans la Communauté et le document sur les relations entre la Communauté et les Etats-Unis et le Japon un document sur les relations Nord-Sud et elle avait, vous vous rappelez, adopté la semaine dernière un document sur le marché intérieur, vendredi à Bruxelles, dans la préparation du Conseil européen nous reviendrons sur tous ces documents. Encore deux dates, la Présidence néerlandaise a fait savoir que le Conseil "Pêche" qui était prévu pour fin juin est reporté à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée et en ce qui concerne l'éventualité d'un Conseil agricole spécial sur les problèmes du CLOBEX mais qui pourrait se tenir soit dimanche soit en début de semaine. Voilà, merci beaucoup.

Je vous remercie d'avoir bien voulu rester le lendemain de la Fête nationale luxembourgeoise. Je pense que pour couvrir les Conseils "Energie" et "Sidérurgie" ce qui m'aura procuré l'avantage de vous rencontrer ici et de pouvoir ici, au nom de la Commission, vous rendre compte de ce mandat que les Neuf, entretemps devenus Dix, est un membre de la Communauté nous sommes conférés le 30 mai dernier. (?) Messieurs, je vous dirais tout de suite que ce rapport qui vous a été distribué ou qui vous sera distribué est un rapport adopté ce matin même par la Commission dans son unanimité pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté à ce sujet. Je crois que c'est un élément essentiel <sup>le</sup> à pour toute institution démocratique. Permettez-moi de présenter je n'aurais pas l'outrecuidance de dire brièvement, car je crois que je ne serais pas très bref, mais quand même je serais aussi bref que possible et que la tâche le requiert. En nous transférant ce mandat en nous demandant d'y répondre à ce mandat, les gouvernements dont je fus à l'époque, c'est pourquoi je me souviens bien dans quel esprit le mandat fut posé, me devant une tâche, je ne dirais pas extraordinaire, mais délicate car à l'époque on demandait à la Commission d'essayer de résoudre le problème financier britannique qui n'était pas seulement un problème financier mais qui se posait à travers l'application de nos politiques et les gouvernements ayant trouvé une solution pour les deux prochaines années, posés devant

l'étape de révision également on ~~expliqués~~ allait s'en sortir pour l'avenir, on dit comment c'est normal quand on a une bonne condition sous la main, on dit à la ~~de~~ de faire des propositions. Alors, la Commission JENKINS d'abord, celle que j'ai l'honneur de présider ensuite, s'est trouvée devant la situation est ce que nous allons faire une opération comptable et est ce que partant des chèques offerts, des chèques refusés et des chèques acceptés, nous allons libeller un montant qui paraît convenable, comme aurait dit un illustre ministre de la République française, un chèque convenable pour le gouvernement du Royaume-Uni. Nous avons pensé qu'il ne fallait pas s'enfermer et la Commission était unanime à le penser qu'il ne fallait pas s'enfermer dans son mandat étroit. Pourquoi? Parce que même si les chefs des gouvernements n'ont pas voulu ils nous auraient enfermés dans une comment dirais-je, dans une chose trappe en nous demandant de résoudre un problème financier sans jamais examiner quelles étaient les causes de ce résultat qui leur semble criticable je ne dirais pas inacceptable mais en t us cas inaccepté. Et voilà pourquoi nous ~~l'acceptations~~ n'avons pas voulu tomber dans ce piège nous avons per sé aussi que la Communauté et je le souligne, Mesdames et Messieurs avec toute la force de conviction nécessaire la Communauté est autre chose qu'un budget. Il ne faut pas demander à la Communauté de s'organiser c'est-à-dire à l'Europe qui est une espérance qui est qui doit encore tout réaliser de dire faites-le en fonction d'un budget et ce à fortiori en fonction d'un budget qui est entrain de butter sur le buttoire du 1% c'est-à-dire dos au mur et donc en rétroite pratiquement arrangez-nous une Communauté. Ce sont les choses qu'on n'a pas voulu et puis ajoutant à cela la Commission a pensé elle responsable de ~~xxx~~ l'acquit communautaire gardienne des traités à une époque aussi cruciale que celle que vous les unes et les autres vous découvrez et décrivez chaque jour que nous trouvons peut-être dans la pire des crises des 30 dernières années qu'on se demande si l'Europe est capable de répondre au déficit, si elle est capable de trouver une solution au problème que ce soit du plein emploi, que ce soit du chômage, que ce soit au problème financier et autre, est-ce que l'Europe peut réagir à cela? Est-ce que vraiment quelqu'un en Europe ~~xxxxxxx~~ aurait compris qu'à ce moment là, nous répondions simplement en disant vous me donnez autant et je donne à l'autre. Qu'on fasse tout simplement un compte ~~égalisateur~~ égalisateur qu'on ouvre un guichet. Nous avons pensé au contraire que même si nous avions voulu répondre à ce mandat restrictif et ce n'est pas ainsi que les chefs d'Etats et de gouvernements l'ont ~~voulu~~ voulu mais eux, accaparés par leurs tâches du moment de l'année dernière ont pensé à cela si nous <sup>avons</sup> ~~xxxxxx~~ répondu très étroitement à cette demande, automatiquement vous, et je crois connaître l'esprit qui vous anime, vous nous auriez demandé après, Monsieur le Président, Messieurs,

et l'élargissement, Monsieur le Président, Messieurs, le chômage, le plein emploi, la réforme de la politique agricole commune, comment, est-ce que vous allez vous, commission, examiner tout cela en faisant ~~un~~ abstraction de ce problème budgétaire et est-ce que alors vous allez reprendre l'ouvrage sur le métier? C'est pourquoi donc nous ~~avez~~ avons pensé devoir nous situer dans un cadre plus ~~est~~ large pensant que nous en étions au seuil de l'Europe de la Deuxième génération, confrontée il est vrai avec un problème budgétaire réel important, avec un problème posé au moins par un sinon par plusieurs Etats membres mais avec une toile de fond tellement importante qu'elle dominait le débat et que nous devons nous pencher sur l'avenir de la Communauté. Nous avons cru devoir dans ce rapport souligner la renaissance d'un nationalisme économique suit à la récession et devoir aussi prendre position vis-à-vis de cela. Nous avons pensé devoir deuxièmement réagir contre une approche exagérément comptable qui change ou qui altérerait la signification de la Communauté et masquait l'ampleur des bénéfices déjà enfoncés si l'on peut dire dans l'acquis communautaire et troisièmement nous pensons aussi devoir répondre dans nos réponses aux espérances de la nouvelle génération. Le déficit, qu'est-ce que c'est? C'est de dire au-delà du budget nous pensons que la Communauté c'est un ensemble de politiques qui doivent répondre aux aspirations de nos peuples et il est vrais, Mesdames, Messieurs, comme tout le monde l'a écrit, que cela n'est que fragmentaire à ce stade parce que la Communauté au cours des dernières décennies s'est développée <sup>autour</sup> ~~autour~~ d'un marché commun et d'une politique agricole commune et puis\* le souffle a manqué de juxtaposer d'autres politiques. Est-ce qu'alors nous allons trouver l'égalisation, l'équilibre en restant en retrait de cela, en équilibrant à son intérieur ou est-ce que conformément au dessein qui fut le notre au début, nous allons aligner et juxtaposer et ajouter à cela d'autres politiques permettant de renforcer l'acquis communautaire et permettant de rencontrer les nouveaux déficits qui sont les nôtres. Et c'est dans cette voie là que résolument la ~~Commission~~ Commission a décidé de s'engager et de poser les options au Conseil et aux chefs d'Etats et de gouvernements. Voilà pourquoi nous avons ~~je~~ cru devoir définir de nouvelles politiques mais quand la critique s'est surtout centrée sur les politiques existantes, sur éventuellement leur excès, je veux bien me concentrer d'abord sur ceci, c'est-à-dire sur l'adaptation des politiques communautaires. En effet, même si j'ai dit tout à l'heure nous n'acceptons pas le mandat restrictif, et j'ajoute pour qu'il n'ait pas d'équivoque, nous n'acceptons pas le seuil de 1% de ressource propre. Nous ~~avons~~ <sup>savons</sup> qu'on ne peut pas faire l'Europe à 1% - euh, je ne sais pas si on peut le faire à 2%, je ne dis pas non plus certainement qu'on peut le faire à ~~un~~ 0,5, mais nous n'acceptons pas de faire l'Europe à prix fixe. Ce ~~ne~~ n'est pas dans la philosophie de ce que les Etats membres

de ce que les chefs d'Etats et de gouvernements ont fait jusqu'à ce jour et nous ne l'acceptons pas sans vouloir dire quand, quel jour, pour quelle raison ce plafond devra être crevé. Mais ce n'est pas à l'intérieur de cela qu'on fera l'Europe communautaire sur la ligne qui fut la notre jusqu'à présent et qui est celle de la Communauté et de la Commission actuelle. Sur ceci, ceci étant dit, nous reconnaissons que les moyens financiers doivent être ménagés et que la Commission aussi dans sa programmation doit être très économe. Il faut garantir l'efficacité c'est-à-dire il faut voir que nous ne pouvons plus dépenser avec profusion comme on l'a fait peut-être pendant des années, et nous partons de cette idée, qu'il faut vraiment manier chaque denier ~~xxxx~~ avec circonspection et savoir ce qu'on va faire. Alors je crois que pour le fond régional par exemple, nous sommes d'avis, j'y reviendrai plus tard et si vous le voulez à vos questions, pour le fond régional, il faut une plus grande concentration de ces interventions dans les régions les moins prospères jusqu'à présent. Il faut réduire et intensifier l'action là où est le fait ~~à~~ il ne faut pas disséminer notre action. Pour le fond social, il nous faut une certaine priorité à la création d'emplois et non plus se contenter presque majoritairement du recyclage. Il faut ~~xxxxxxxx~~ vraiment par les temps qui courent parrer au plus pressé, c'est-à-dire penser à l'emploi, penser à la crise, penser aux régions les plus défavorisées de la Communauté et voyez cela aussi Mesdames, Messieurs, dans le cadre de la convergence. Et alors, vous le savez comme moi, bien sûr, la politique agricole commune qui ~~xxxxxxxx~~ saurait l'ignorer, a ~~xxxx~~ absorbé le plus clair de nos efforts financiers et c'est un point sur lequel tout le monde a bien voulu concentrer son action. Nous avons fait un effort qui ne se trouve que ~~à~~ très faiblement retracé dans ce document car dites-vous bien que le document de, je ne sais pas 24 pages, je crois Monsieur

qui vous sera remis, n'est que la pointe à peine visible de l'iceberg mais qui a des mètres-cubes de documents et qu'à la base il y a beaucoup de réflexions au niveau des groupes d'experts, de spécialistes, de groupes ouverts de la Commission qui nous ont permis et c'était là le grand mérite du mandat qui nous a été conféré de donner l'occasion à la Commission, surtout à une nouvelle Commission, de se pencher sur l'ensemble de ~~xxxx~~ ces tâches et de refaire une homogénéité sur un nouveau programme pour l'Europe Deuxième génération. Et ainsi, avec une certaine virginité de ~~à~~ l'esprit et de l'oeil, nous avons scruté la politique agricole commune existante. Et nous l'avons comparée aux politiques alternatives possibles et j'ai le courage de dire à ici et au nom de la commission que je préside que nous avons pensé ~~qu'xxxx~~ qu'avant d'avoir pesé le pour ~~à~~ et le contre, la politique agricole commune que nous avons dans ces principes qu'on nous a demandés d'ailleurs de respecter

et même indépendamment ~~XXXX~~ de ce mandat on nous demandait de le respecter, je dirais que elle était la plus valable et que beaucoup de choses erronées ont été dites ~~MM~~ contre cette politique agricole. Nous avons examiné ce que aux Etats-Unis et ailleurs on donnait comme aide aux agriculteurs ~~XXXXXXXXXXXX~~, nous avons examiné ce que ~~XXXX~~ nos Etats membres en sus de la PAG donnent à leurs agriculteurs ce qui est au moins ce que nous leur donnons et tout bien pesé et tout considéré, nous avons pensé que les principes ~~MM~~ que nous avait demandé de respecter étaient hautement respectables. Et que, néanmoins, cette politique agricole commune méritait d'être revue à la lumière des expériences que nous avons faites. D'après certains principes, les indiscretions et mêmes qui n'en furent pas, ont déjà donné quelques éléments, je me permets de les retracer. Nous pensons qu'il nous faut une politique de prix fondée sur le rapprochement des prix communautaires avec ceux pratiqués par les principaux pays concurrents. Je préfère ce vocabulaire plus tôt que 'dire avec ~~XX~~ les prix mondiaux car il est difficile de savoir exactement ce que veut dire un prix mondial alors que ce n'est qu'une infime partie des produits agricoles qui se négocient sur le marché mondial et que si vous voulez non pas être prisonniers d'actions de vos concurrents, il vaut mieux avoir des prix comparables ~~XXX~~ et soutenables avec ceux de vos principaux concurrents sur leur marché plus tôt que sur la partie infime qui accède au marché mondial. Mais vous voyez rapprochement et sens des prix concurrentiels. <sup>pouvoir soutenir</sup> Deux, nous voulons/une politique d'exportation plus active, c'est-à-dire que ambitieusement, nous envisageons une politique de contrat avec nos principaux, comment dirais-je clients possibles demain, pour le moyen terme, c'est-à-dire que nous sommes ~~MM~~ prêts à entrer dans des négociations à coordonner notre action avec les autres producteurs et à faire des contrats a plus long terme avec nos clients et ne pas être prisonniers de la situation au jour le jour. Trois, nous pensons, et cela se trouve déjà dans certains des organes de presse, nous voulons établir des objectifs de production en tenant compte pour chaque produit de la situation de marché. C'est-à-dire que comme nous le savons, la politique agricole comme a été conçue à une époque où ~~XXXXXXXXXXXXXXXX~~ l'auto-provisionnement ~~XXXXXX~~ n'était pas garanti. ~~XX~~ Et un des éléments nouveaux, c'est que maintenant nous sommes à 100% et pour certains produits à 110, à 115. Partant de cela, nous pensons aujourd'hui qu'un des correctifs nécessaires et je sais que cela va être beaucoup discuté, c'est d'établir des objectifs de production en fonction produit par produit. On ne peut pas le faire d'une façon générale et en fonction de ces objectifs, il faudra moduler notre système de garantie, c'est-à-dire qu'un système de garantie qui pouvait jouer pleinement là où vous étiez en dessous de 100% ne devra pas forcément être le même au-delà sans exclure les modulations ~~XX~~ intermédiaires entre les deux, cela reste à voir. Mais un élément essentiel

c'est  
~~fait~~ l'objectif de production, l'autre, c'est la modulation de garantie. Par ailleurs, partant de cette idée là, partant de l'idée qu'il faut produit par produit avoir des objectifs de production des modulations de garantie, vous en arriveriez inéluctablement à vous poser la question quid des producteurs dans des régions assez déshéritées. Et c'est là où nous en sommes venus à nous poser la question d'une politique d'aide aux revenus pour certains producteurs dans des cas limités. Nous partons de l'idée que la renationalisation de la politique agricole commune nous coûterait, coûterait à nos Etats membres bien plus chère, est absolument inacceptable de par l'esprit de la Communauté mais aussi financièrement non défendable mais si ~~vous~~ vous acceptez la philosophie de la politique agricole commune révisée telle que je vous ai dit maintenant, vous arriverez néanmoins à vous poser le problème quid dans certaines régions relativement déshéritées et où à défaut d'autre chose, il y a de l'agriculture qui ne seront jamais ? et qui peut-être produisent des produits qui sont en excédents et qui de ce fait dans la modulation de garantie seraient défavorisés, alors il faudrait, sous le couvert communautaire et dirigé par la Communauté, envisager une certaine aide aux revenus, et pour les régions méditerranéennes, dernier élément sur ce point, c'est de faire des programmes communautaires basés sur deux principes : l'équité et l'équivalence. C'est-à-dire de dire nous n'allons pas faire une politique agricole commune seulement pour les régions du Nord et pour les produits que nous avons connus quand nous n'étions que Six, mais nous devons aujourd'hui, ayant l'Italie déjà parmi les Six, voyant la Grèce qui est venue nous rejoindre l'année dernière (?), pensant au prochain élargissement, il faut, si nous ne voulons pas faire du saucissonnage et du court terme, envisager aussi la dimension méditerranéenne et créer ici une certaine équité et aussi une équivalence quant aux conditions, quant à la ~~politique~~ politique de structure, quant à la politique de marché et aussi quant aux garanties données voire penser à la coresponsabilité. Quelle est la perspective dans laquelle nous voyons ces modifications ou ces modulations à apporter à la politique agricole commune. Nous pensons que si les Etats membres nous suivent sur cette voie, et bien sûr nous le souhaitons ardemment et nous le demandons avec insistance, alors nous pensons que les dépenses agricoles à l'avenir évolueront moins rapidement que les ressources propres de la Communauté. Nos calculs faits ces ~~dernières~~ dernières années sur nos propositions et en fonction de ce que je viens de vous définir maintenant, nous permettent d'assurer que si les Etats ~~qui~~ membres nous suivent ou nous avaient ~~suivi~~ suivi, eh bien dans ce contexte, les dépenses agricoles n'augmenteraient plus dans leur pourcentage de la consommation des ressources propres. Et puis, dernier élément, il faut cependant se rendre

~~XE~~

compte que bien sûr tout cela s'est une évolution lente qui ~~peu~~ prendra du temps en ce qui concerne son impact sur le budget de la communauté ce n'est pas demain que vous aurez un résultat. Mais revoyez l'ensemble en ce moment ~~où~~ où nous nous trouvons à un carrefour des chemins politiques économiques. Il y a le problème financier qui est important, mais il y a tous les autres qui sont autrement importants. Il faut que nos chefs d'Etats et de gouvernements se livrent à une réflexion d'ensemble il faut qu'ils puissent trouver un nouveau accord sur ce que sera la Communauté de la Deuxième génération. Et le budget n'en est qu'un des éléments. Alors dans ce ~~mandat~~ mandat, vous trouverez toutes les ~~indications~~ indications sur la refonte, sur la restructuration de la politique commune. En sus, en ce qui concerne le fond régional, nous pensons que le montant est trop limité eu égard aux ~~grands déséquilibres régionaux~~ déséquilibres qui vont en s'emplifiant, et nous ~~pensons~~ <sup>peu</sup> pensons que le fond régional lui devrait être doté un/plus au-dessus de la moyenne des ressources propres parce que là un effort est à faire dans le domaine de la convergence. Il nous faut plus de flexibilité et moins de rigidité dans la clé de répartition des aides entre les Etats membres. Nous pensons qu'en ce moment le fond régional et nous ~~allons~~ allons faire des propositions en ce sens, est trop concentré sur les objectifs nationaux et qu'on ne prend pas assez en considération la dimension communautaire si vous voulez faire une politique régionale à l'échelle communautaire, il faut voir les déséquilibres à l'échelon communautaire et non plus à l'échelon strictement national sinon on ne s'y retrouve pas. Alors ce que nous visons, c'est cette ~~réduction~~ réduction des déséquilibres régionaux par la concentration des efforts, je vous l'ai déjà dit, sur les régions les plus défavorisées et là il faut faire une part au régime hors quota, au régime quota, Nous pensons que il faut augmenter l'effort surtout dans la division hors quota. Maintenant pour le fond social, n'oubliez pas que les moyens disponibles, le budget prévoit déjà 3 milliards d'ECU, c'est-à-dire 15% du budget total, il s'y ajoute 4 milliards résultant d'emprunts et de prêts communautaires, nous pensons qu'ici aussi il faut revoir un peu notre politique, ~~le~~ fond régional et fond social, ~~il faut~~ il faut augmenter ces efforts dans le pourcentage du budget contrairement à la PAC et il faut sortir le fond social de sa fonction de tiroir-caisse ~~où~~ où les Etats font certaines actions et passent à la caisse et disent que la Communauté subventionne. après avoir proposé une augmentation des fonds disponibles, nous voulons surtout améliorer le fonctionnement, supprimer certaines complexités administratives, et nous avons nos idées là dessus, promouvoir des programmes intégrés, j'en disais un mot tout à l'heure, ne plus se concentrer presque exclusivement sur la formation,



mais sur la création de l'emploi. Voilà pour les politiques existantes et leur réajustement pour que dans le budget communautaire, il prenne une autre importance. Le fond régional et le fond social et une révision quant à la politique agricole commune. Mais nous pensons aussi à cela devoir ajouter d'autres éléments. Nous pensons qu'il faut aller de l'avant sur le plan monétaire, <sup>sur</sup> le SME. Je ne voudrais pas qu'on pense que je préconise ici au nom de la Commission la fuite en avant. Non. Certes pas la fuite en avant mais nous pensons que la solution, et après mûre réflexion, <sup>que</sup> tous nos problèmes ~~xxx~~ ne résident pas dans le fait d'avoir moins de communautarisation mais plus. C'est maintenant où d'ailleurs à gauche, à droite, au nord, au sud, les ~~xxxxxxx~~ grands ensembles sont renforcés, où nous aussi, nous devons aller ~~del~~ l'avant ~~sur~~ le plan communautaire. Nous voulons une coordination plus contraignante, un plus grand rôle au système monétaire européen en espérant que tous les Etats membres adhèrent et nous voudrions surtout, et nous allons faire des propositions en ce sens, que l'ECU devienne le pivot du système institutionnel ou plus que de par le passé, le pivot du système institutionnel du système monétaire. Autre élément sur lequel j'aimerais attirer votre attention : ~~xx~~ c'est le parachèvement de l'union douanière. Mesdames, Messieurs, il s'est avéré que nous avons tort dans les vingt ~~xxxx~~ années ~~en~~ de ne pas toujours aller aussi vite qu'on le pensait en disant "allez-y modérément". Il faut toujours aller aussi vite que possible. Force nous est de constater aujourd'hui que le marché commun n'est pas encore parachévé, comme on le souhaitait en 69. Il faut le faire à un moment où précisément il est en but à des velléités de cloisonnement., et où il y a un risque de retomber en arrière. La Commission va faire incessamment des propositions pour garantir le marché tel qu'il existe aujourd'hui, le marché commun dans l'espoir qu'il reste commun, et même des propositions d'approfondissement. Et vous croyez que c'est essentiel? C'est essentiel pensez-vous surtout à un moment où nous demandons à notre ~~économique~~ économie de faire des efforts de relance où il faut que les entreprises en relançant l'économie sachent s'ils vont investir pour un marché cloisonné ou pour un marché commun à Dix pays, voire demain à Douze, les efforts seront en conséquence et la relance aussi sera en conséquence. Deux, nous voulons une politique de l'énergie comme facteur d'indépendance mais aussi de croissance de l'économie européenne, c'est-à-dire que nous ferons des propositions dans quelques semaines pour épargner de l'énergie, pour faire un plan d'urgence en cas de crise d'approvisionnement, ce qui paraît tellement lointain à certains maintenant, et qui peut revenir au galop, et d'investissements dans le domaine de l'énergie, sous tous ces facteurs, nous pensons que c'est là une donnée essentielle. Et puis, une politique industrielle orientée vers les technologies nouvelles

vous trouverez mentionnée la télémathématique, vous trouverez mentionnés certains domaines de la biochimie, de l'agriculture etc. de l'informatique et nous sommes prêts à faire des propositions ~~concrètes~~ concrètes quant aux délais, quant aux efforts structurés à faire. Nous pensons que nous avons perdu trop de temps, qu'il faut maintenant se fixer des délais et aller de l'avant dans ce domaine. Ceci ~~est~~ <sup>vaut</sup> bien sûr à fortiori pour une politique de la recherche et vous ne pouvez faire tout cela qu'avec un ~~minimum~~ minimum de politique de concurrence active pour maintenir et pour sauvegarder l'esprit de la Communauté. Et c'est alors qu'on retourne au problème ponctuel relativement modeste

contraignantes, un plus grand rôle au système monétaire européen en espérant que tous les Etats membres y adhèrent et nous voudrions surtout, et nous allons faire les propositions en ce sens, que l'ECU devienne le pivot du système institutionnel ou plus que de par le passé le pivot du système institutionnel du système monétaire.

Autre élément sur lequel j'aimerais attirer votre attention, c'est le parachèvement de l'Union douanière. Mesdames, Messieurs, il s'est avéré que nous avons tort dans les 20 années écoulées de ne pas toujours aller aussi vite qu'on le pensait en disant : Allez-y modérément. Il faut toujours aller aussi vite que possible. Force nous est de constater aujourd'hui que le marché commun n'est pas encore parachevé, comme on le souhaitait en 69. Il faut le faire à un moment où précisément il est en but à des vétilités de cloisonnement où il y a un risque de retomber en arrière. La Commission va faire incessamment des propositions pour garantir le marché tel qu'il existe aujourd'hui, le marché commun, dans l'espoir qu'il reste commun, et même des propositions d'approfondissement. Et nous croyons que c'est essentiel. C'est essentiel pensez-vous surtout à un moment où nous demandons à notre économie de faire des efforts de relance ou il faut que les entreprises en relançant l'économie sache s'ils vont investir pour un marché ~~exist~~ cloisonné ou pour un marché commun à 10 pays, voire demain à 12, les efforts seront en conséquence et la relance aussi sera en conséquence. Nous voulons une politique de l'énergie comme facteur d'indépendance mais aussi de croissance de l'économie européenne, c'est-à-dire que nous ferons des propositions dans quelques semaines pour épargner de l'énergie pour faire un plan d'urgence en cas de crise d'approvisionnement, ce qui paraît tellement lointain à certains maintenant mais qui peut revenir au galop et d'investissements dans le domaine de l'énergie sous tous ses facteurs, nous pensons que c'est là une donnée essentielle et puis, une politique industrielle orientée vers les technologies nouvelles, vous trouverez mentionnée la télématique, vous trouverez mentionnés certains domaines de la biochimie, de l'agriculture, etc, de l'informatique et nous sommes prêts à faire des propositions concrètes quant au délai, quant aux efforts structurés à faire. Nous pensons que nous avons perdu trop de temps, qu'il faut maintenant se fixer des délais et aller de l'avant de ce domaine, ceci vaut bien ~~pour~~ sûr a fortiori pour une politique de la recherche et vous ne pouvez faire tout cela que avec un minimum de politique de concurrence active pour maintenir et pour sauvegarder l'esprit de la Communauté. Et c'est alors qu'on retourne au problème ponctuel relativement modeste qui nous fût posé il y a un an. Est-ce qu'il n'y a pas un problème britannique ? Si, il y en a un. Toutes nos

études, plus larges ou plus vastes, que nous allons soumettre aussi au Parlement européen et aux autres institutions et dès demain mon collègue <sup>Andresen</sup> ~~Andresen~~ se présentera devant le Bureau élargi du Parlement pour le saisir de cette affaire, je dirai que dans le contexte de ce mandat nous avons aussi pensé aux problèmes institutionnels, et nous entendons faire des propositions pour l'équilibre institutionnel et le fonctionnement institutionnel de la Communauté. Au dernier moment, nous avons décidé de ne pas l'incorporer ici, pour que cela ne charge pas trop le présent mandat, mais comme nous avons pris l'engagement devant ~~et~~ le Parlement de faire des propositions institutionnelles avant le 1er octobre, on ne perdra rien pour attendre à la suite des rapports présentés par le Parlement européen, nous allons régir et ainsi en automne tout sera sur la table et tout le monde pourra se prononcer sur l'ensemble. L'examen de ~~l'examen de~~ la situation britannique du problème financier nous amenait à la conservation objective que, effectivement, il y avait là, si vous tenez compte de la richesse des différents pays, de leur contribution, dans la part des différents pays dans le produit national brut et de ce que leur était reversé par une politique ou par une autre qui avait quelque chose qui, si ce n'était pas inacceptable, était ~~est~~ certes inaccepté et qui en toute hypothèse pouvait être qualifié d'inéquitable. Nous avons alors

(?) les dépenses, nous avons des dépenses de fonctionnement, des autres, etc. et si vous faites cette décomposition facile à faire qui existe d'ailleurs dans le document, vous verrez qu'il n'y aura qu'un seul secteur de dépenses qui fasse un réel problème. C'est la section garantie du FEOGA. Et je le dis parce que c'est important. Nous trouvons que sur tous les autres il y a des nuances, mais pas des nuances qui justifient les termes d'inacceptables et même pas d'inéquitable. Il n'y a que ~~in~~ à l'intérieur la section garantie du FEOGA que pareille question peut se poser. Maintenant, en toute objectivité,

.. des principes et de dire ce que nous voulons pour l'avenir. Et harmonieusement s'intègrent dans cela les critères suivant lesquels on donne une compensation et vous êtes suffisamment fûtés pour savoir calculer et que rapidement on arrive à insérer les chiffres avec deux trois modulations. Nous avons les tiroirs pleins de chiffres et je dirai pour qu'il n'y ait pas d'équivoque dans la lettre de transmission que j'ai adressée aux chefs d'Etats et de gouvernement aujourd'hui, et qui leur est remise à l'heure actuelle, aux ministres membres du Conseil des Affaires générales, au Coreper, à Mme le Président du Parlement européen et aux autres institutions, j'ai dit que nous ~~rest~~ restons à disposition et qu'en toute hypothèse avant les délais qu'on nous a impartis, nous ferons des propositions chiffrées. C'est-à-dire pour que personne ne pense que nous ayons voulu nous soustraire à cette charge. Mais nous ~~voudrions~~ voudrions que les chefs d'Etat et de gouvernement disent ce que sera, ce qu'est encore notre Communauté, ce qu'elle sera demain. Les propositions chiffrées s'y trouvent ainsi en philigramme et elles seront pour le sommet de Londres, si on le souhaite, elles seront sur la table et je n'ai aucun doute que nous ~~pourrions~~ pourrions trouver un accord là-dessus. L'essentiel, c'est qu'un accord sincère, comment dirais-je, harmonieusement dans à une vision d'ensemble de la Communauté, et non pas que notre Communauté donne l'impression que, comme si on échangeait des chèques ne tenant pas compte de nos ambitions, de nos besoins et de nos moyens. Je vous remercie.

La première question est ~~Mxx~~ pour M. MATIOLI

Monsieur le Président, le mandat vous engageait avant tout à ne pas mettre en question la responsabilité financière commune pour les politiques qui sont financées avec les ressources propres de la Communauté. Bien, maintenant vous pouvez dire que ce mandat a été respecté puisque l'on prévoit de ne pas attaquer de front la limite, le plafond de 1% de la TVA pour le remboursement des Etats membres au titre du FEOGA Garantie. Ou bien est-ce qu'il ne s'agit pas d'une suspension de la solidarité financière, en fait une rationalisation de la politique agricole commune. En fait s'agit-il donc d'une rationalisation de la politique agricole commune ?

Non, je dirai que d'après la philosophie de la Commission, la solution idéale serait pour nous d'inscrire la compensation britannique dans le budget et de la financer sur la base du système des ressources propres. Mais vous savez tous les uns et les autres qu'en agissant ainsi, alors que nous sommes déjà si près du 1 %, ce seuil

serait franchi immédiatement. Alors, si les Etats membres nous suivent et sont prêts à faire sauter demain le seuil du 1 %, il n'y a pas de problème, c'est là la solution idéale. A un moment, tout le monde dit, qu'est-ce rapporte aux différents Etats membres le budget de la Communauté ? Ecoutez, le budget, ce n'est qu'un des éléments, même dans un pays où 40 %, comme dans le mien, etc. ~~passer~~, dans mon pays d'origine, passe par le budget, ce n'est qu'une indication, mais une indication valable. Mais pour la Communauté, c'est je crois 0,5 % du PNB qui passe par le budget, donc on ne peut pas juger à travers l'effort budgétaire du mérite de la politique communautaire. Il ne se retrouve pas dans ce budget ce que nos politiques communautaires ou l'existence de la Communauté, l'appartenance à ce                   pourra apporter aux plus riches, à l'Allemagne. Dans quelles mesures l'Allemagne, par exemple, a-t-elle augmenté ses échanges intracommunautaires ? Vous ne trouvez pas cela dans le budget et nous ne voulons pas nous engager dans cette querelle. C'est pourquoi le budget n'est pas significatif et nous pensons qu'il vaudrait mieux l'oublier et dire : nous paierons à la Communauté ce qu'il faut pour faire les politiques qu'il faut et que nous sommes prêts à arriver à dix. Donc, il faudrait faire sauter le seuil de 1 %. Mesdames, Messieurs, je ne suis pas assez naïf de penser que nos Etats membres sont prêts demain à le faire. Et c'est pourquoi la Commission dit en ordre subsidiaire et en attendant que ce verrou saute, ~~ix~~ et il devra sauter, je pense qu'il sautera plus aisément et qu'il sera mieux accepté le jour où on aura mis en place les révisions de politique et les nouvelles propositions, eh bien en attendant ce moment, et au plus tard ce moment-là, il faudrait trouver le système subsidiaire ou tenant compte des richesses relatives, c'est à l'intérieur des bénéficiaires accordés aux différents Etats par le FEOGA qu'on fait des abattements en faveur du Royaume-Uni au pourcentage et en tenant compte des deux critères.

Dick, je crois, en seconde question, oui ?

Le Président a fait allusion à l'Allemagne dans sa première réponse. Nulle part dans le rapport, ni dans son introduction, il n'a parlé du niveau actuel de contribution de la république fédérale, ni du niveau potentiel. Est-ce que c'est parce que la Commission s'est penchée sur le problème et ne l'a pas considéré comme une situation inacceptable, ou bien ne s'est-elle pas du tout penchée sur cette question ?



Pour deux, trois choses mêmes, quand vous dites : est-ce qu'on comblera le fossé ? C'est vrai que j'ai dit, voilà, si vous voulez les deux jalons qui définissent la largeur du fossé. Vous vous rappellerez, enfin vous ne vous rappellerez peut-être pas que j'ai dit tout-à-l'heure qu'il s'agit de savoir, est-ce qu'on accepte/100 % doivent être comblés, 90 ou 80. ça, c'est une négociation politique sur la base du chiffre, chiffre que .. chacun en a trois au moins dans sa poche, mais qui ne sont pas tellement éloignés les uns des autres, de dire, sur la base de la situation financière du Royaume-Uni et des autres, et des autres, est-ce qu'on accepte le fossé à combler est de 100, de 90, de 80 % ? C'est en théorie que je dis cela. Deuxièmement, j'ai dit par qui ? Pas par les plus pauvres mais par les autres, en fonction, en fonction de ce qui leur est retourné dans le FEOGA et vous vous rappelez ce que j'ai dit tout-à-l'heure, par exemple, pour l'Allemagne qui est un grand contributeur, mais qui, cadre FEOGA, se voit retourner plus de 70 %, alors que vous je crois ce doit être 1/3, à peu près, à peu près au-delà de 30 %, ce qui montre toute la différence. Alors quant au mécanisme de Dublin, vous trouverez d'ailleurs un mot très précis dans notre papier, à savoir que pour ce mécanisme, nous avons pris l'engagement de faire des propositions d'ici la fin de l'année et nous répétons que nous le ferons et qu'à ce moment-là, si nécessaire, nous proposons sa prorogation. C'est une des possibilités, la décision ne peut pas être considérée comme ayant déjà été prise. Mais d'abord, n'oubliez pas ce que je crains qui risque de tomber dans l'oubli avant les chèques, pas avant l'échec en un mot, en deux mots, les chèques, il faut penser à l'essentiel, c'est-à-dire la mise en place de financements de mesures à des fins structurelles. C'est essentiellement, même si cela prend du temps, travers cela que nous essayons d'avoir l'équilibre. La prorogation du mécanisme de Dublin est sérieusement envisagée et nous nous prononcerons là-dessus pour novembre afin que, avant la fin de l'année, on puisse se décider. Maintenant j'ajouterai uniquement pour être complet qu'actuellement le rendement de ce mécanisme est pratiquement nulle, comme vous le savez certainement.

Oui, M. Palmer.

Par conséquent, M. Thorn, est-il bien vrai que ce soit par une proportion appropriée des abattements aux termes du FEOGA ou par un élément repris du mécanisme de Dublin qu'il n'y aura de détérioration dans la contribution britannique nette au budget. Est-ce que



c'est cela le but de l'opération ? Et en deuxième lieu, puis-je vous demander si en rapport avec ce que vous nous dites sur la période limitée prévue pour l'application de ces nouvelles mesures, il est réaliste de supposer que vous prévoyez qu'ils s'appliqueront au-delà de la date d'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

Pour répondre à la dernière branche de votre question d'abord, je dirai qu'en ce qui concerne la durée limitée, elle dépend de différents éléments. Si la situation change. N'est-ce pas. Nous avons parlé des références. Est-ce que vraiment on s'y retrouve dans le FEOGA? Honnêtement, moi, je ne pense pas qu'à court terme dans deux ou trois ans, votre pays, sur le plan agricole, se retrouve dans une situation sensiblement différente. Mais enfin, quand même, il faut en toute honnêteté intellectuelle envisager qu'il faut faire le réexamen pour dire si les choses changent. Aussi pas seulement penser à votre pays, mais à ceux qui devront en supporter la charge, est-ce que leur relative richesse par rapport aux uns et aux autres, et est-ce que leur retour net changent aussi puisque les sacrifices sont en fonction, vous comprenez ? C'est pourquoi il faut une période de temps relativement courte pour réexaminer. Est-ce que chacun se trouve dans la situation par rapport à l'autre dans laquelle il se trouve maintenant. Et puis les optimistes vous diront, comme on veut mettre en oeuvre de nouvelles politiques, essayons de savoir si la politique régionale restructurée, si les changements de politique agricole commune, amènent des changements fondamentaux. C'est pourquoi l'honnêteté nous force à dire qu'il faut revoir à la lumière des résultats, il faut voir s'il faut réajuster. Mais surtout nous avons pensé que cela devait se faire en toute hypothèse et en tout dernier lieu le jour où vous grevez de 1 %, c'est-à-dire que de toutes façons si je devais prendre un risque, je dirais que dans deux ans il faudra revoir, ça ne veut pas dire bouleverser le mécanisme, jeter un coup d'oeil et faire l'inventaire de la situation, et ce n'est pas tellement donc en fonction de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, bien que comme vous l'imaginez le calendrier puisse très bien coïncider.

MM. ....

et Papito.

La première partie, c'était la question de savoir si ~~l'ex~~ l'objectif de l'exercice..

Vous me comprendrez d'ailleurs aisément. Dans la logique de ce que je vous ai dit, on n'est pas.. Vous partez si vous voulez d'un résultat. Ce n'est pas polémique, ce que je dis, mais le résultat

pour vous c'est l'arrangement financier de mai. C'est-à-dire est-ce que vous arrivez à ce résultat ? Ce chiffre, nous ne l'avons à aucun moment considéré. Nous avons considéré d'autres chiffres à un moment. C'est-à-dire que paie X, que paie Y, qu'est-ce qu'on lui retourne ? Mais pas les virements, les compensations. Nous avons essayé, comme on l'a demandé, après deux ans, de voir quelle était la base, quelle était la raison et si nous nous refusons à quelque chose, c'est de dire que nous allons proposer pour des raisons purement politiques et de satisfaction politiques, un versement sans avoir regardé les raisons et ses ~~ici~~ incidences. C'est pourquoi nous voulons l'insérer dans un mécanisme, mais je n'exclue pas, je n'exclue pas que cela puisse s'inscrire dans la même ligne, ~~et~~ sans dire au niveau du même chiffre.

Monsieur le Président, en considérant votre rapport, je vois deux éléments. Tout d'abord, vous mettez l'accent sur le traitement particulier à accorder aux produits méditerranéens et ensuite les niveaux et d'exportation à fixer pour fixer également les objectifs de production. Alors, une question, après l'adhésion il y a des produits méditerranéens qui dépassent les 100 % de Est-ce que pour ces produits, on va appliquer un mécanisme de co-responsabilité des producteurs ? Donc, est-ce qu'on va utiliser pour les excédents la co-responsabilité ?

Tout-à-l'heure, quand j'ai parlé d'équité et d'équivalence, il n'est pas question de faire subir aux économies agricoles méditerranéennes un régime plus défavorable qu'aux économies agricoles du Continent ou du Nord, comme certains l'ont dit. Donc, on veut l'entendre. S'il y a co-responsabilité chez les uns, il devra y avoir acceptation du principe de co-responsabilité chez les autres, là où il y a excédent. A l'intérieur de ce cadre, modulation de garantie, garantie de reprise jusqu'à quel niveau ? Cela reste à voir. Arrive alors surtout, surtout, il y a l'économie de montagne, sur le Continent, les régions que nous connaissons déjà maintenant, et puis il y a les régions, comment dirais-je, qui sont au centre de nos préoccupations de convergence, mais il y aura en Méditerranée certainement des régions relativement désertées et qui peut-être peuvent se trouver en situation d'excédent. Jouera sur l'ensemble de la production, si je la trompe hors de l'objectif, elles n'auront pas par la politique de prix toute la satisfaction que peut-être le petit agriculteur peut espérer et dont il a besoin pour vivre. Et c'est précisément dans son hypothèse et dans son cas qu'on a envisagé un des programmes intégrés

X qui ne s'inspirent pas uniquement de la politique agricole, d'ailleurs la convergence, je le dirai moi comme commissaire agricole, la convergence ne peut pas se faire uniquement à ~~travers~~ ~~travers~~ travers la politique agricole commune, elle doit se faire aussi et surtout à travers la politique régionale, la politique sociale et tant d'autres, mais pas sur le dos, seulement si vous me permettez cette expression péjorative, de la politique agricole commune. Et si néanmoins toute autre politique intégrée ne permet pas de rencontrer l'objectif politico-social dans certains secteurs défavorisés, c'est alors qu'il faut envisager l'aide aux revenus que j'ai mentionnée tout-à-l'heure.

Si je comprends bien, ce sera généralisé., mais avec des exceptions pour certaines..

Exact. Mais ce ne sera pas une co-responsabilité à critère unique ~~unique~~ pour l'ensemble, pour toutes les régions et pour tous les produits. Il faudra voir en fonction des produits, en fonction des objectifs de production, en fonction de ceux qui doivent être sujets à cela.

Monsieur le Président, vous avez fait référence plus haut dans le document à la perspective de l'élargissement. Mais je ne vois pas très clairement quelles sont vos recommandations, si elles sont faites à partir de la perspective de l'élargissement. Pouvez-vous me rassurer en la matière et me dire si vos propositions en matière d'agriculture, développement industriel, etc. seront suffisantes pour couvrir les problèmes découlant de l'élargissement, par exemple. Vous avez soulevé la question des ressources propres, et à cet égard vous avez dit très clairement que le niveau actuel du budget communautaire est tout-à-fait insuffisant pour une Communauté à 12. Plus spécifiquement, avez-vous élaboré ce mécanisme ~~financier~~ financier au bénéfice du ~~Royaume~~ Royaume-Uni en tenant compte du problème futur du Portugal, dont la part FEOGA serait très limitée et en ferait donc un contributeur net au budget communautaire ?

Il est vrai que, au centre de nos soucis, il vaut mieux être très clair et très francs à ce sujet, ne se ~~trouvent~~ trouvaient pas les hypothèses de ~~l'élargissement~~ l'élargissement. Mais nous en avons tenu compte. Elles ont été introduites dans la dimension de nos discussions, mais si vous voulez bien un moment, M. , me suivre dans mon raisonnement, je ne dis pas y être , vous pourrez tout-à-l'heure reprendre vos distances, mais si vous acceptez

le cheminement de pensée, la Commission part de l'idée qu'il faut un dessein politique à la Communauté, qu'il faut accepter des principes et en accepter les conséquences et sans porter atteintes à ces principes après trouver dans la logique de la politique des mécanismes correctifs. Dans cette mesure, il n'était pas question donc maintenant d'introduire une nuance différente pour des pays qui, dans quelque temps, nous l'espérons, seront membres. C'était <sup>de</sup> concevoir une politique, l'arrêter, et de trouver les périmètres que nous avons définis et les critères qui sur la base de cette politique permettaient de faire face aux demandes actuelles pour les membres actuels. Pour le Portugal, je dirai que d'abord il ne faut pas oublier que, à mon sens, et au sens de la Commission, tout va dépendre des clauses du traité d'adhésion, nous n'en sommes pas encore là, et aussi de la durée de la période de transition. Et ne me faites pas dire ce que je n'ai aucunement l'intention de dire, mais quand nous parlions du moment de révision et qui à la limite serait celui où l'on franchirait le 1%, et qu'à l'adresse de votre voisin compatriote et néanmoins ami John , j'ai dit que j'en voyais la limite, moi, dans quelque 2 ans, alors sachons que l'élargissement, certainement, en tenant compte de la période d'adhésion, etc. ne se fera pas avant; donc c'est à ce moment-là d'introduire l'élément, mais je crois que certains sont partis sur une fausse piste en disant que, inéluctablement, maintenant, l'élargissement à l'Espagne et au Portugal devait amener une autre solution que celle que nous avons préconisée. Je pense que c'est erroné, en toute honnêteté intellectuelle.

M. Papito, ensuite Mlle Meyers et M. Guatelli

Monsieur le Président, si j'ai bien compris, vous avez annoncé des propositions pour la fin de l'année. Par conséquent, en pratique, la partie du document en ce moment constitue en quelque sorte une ~~des~~ déclaration et j'aimerais savoir si parmi ces propositions il y aura également une proposition concernant l'augmentation des ressources propres. J'ai encore une autre question, si vous le permettez. Dans le calendrier pour l'examen de ce document, la lettre aux chefs d'Etat n'exclut pas, me semble-t-il, qu'il soit nécessaire d'en parler également au Conseil européen du printemps. Que fera entretemps la Commission pour résoudre le problème britannique pour 1982. Et troisième question, si vous le permettez encore, une fois que le principe sera établi selon lequel, pour la Grande-Bretagne au moins, les dépenses FEOGA

Garantie seront équilibrées par rapport au produit national brut, on pourrait se demander pourquoi ce même principe ne s'appliquerait pas à l'Allemagne ou à la France, par exemple. Autre conséquence qui découlerait de ce principe, dans votre pays, me semble-t-il, il y a équilibre entre les dépenses FEOGA et le produit national brut. Il existe un équilibre parfait chez vous. Alors pourquoi votre pays doit payer sa part pour combler ce déficit britannique et pourquoi la France devrait le faire, elle qui n'a pas d'équilibre entre les dépenses FEOGA Garantie et le produit national brut et pourquoi l'Allemagne, qui est un pays relativement prospère. J'aimerais connaître les critères. Je suis tout-à-fait d'accord que ce soit votre pays qui paie et pas le mien, mais enfin je voudrais connaître les critères.

Essayons de répondre à cette série de questions soulevées par M. Papito. En ce qui concerne les ressources propres, il est clairement dit dans le document et je pensais, mais alors je m'excuse si cela n'est pas ressorti de mes propos, de dire que nous n'acceptons pas la limitation de 1%. Et il est dit dans le § 30 de notre rapport : la Commission ne peut accepter la limitation que nous considérons être artificielle des ressources propres et en proposera l'accroissement lorsque la réalisation des objectifs définis et retenus par la Commission en dépendra. En disant : nous ferons des propositions de le dépasser dès que nous en aurons besoin. Je l'ai dit tout-à-l'heure, honnêtement nous savons que demain, pas question qu'on nous suive là-dessus, j'espérerais mais je ne crois pas, et il faut donc avant montrer que c'est sérieux notre volonté d'aménager les politiques existantes, d'être raisonnables dans les dépenses des ressources propres. Ce n'est pas notre faute si par malheur on nous demande de faire face à de nouvelles exigences, à de nouvelles politiques, à une situation particulièrement onéreuse et difficile au moment où le 1% est en train de s'épuiser. Mais c'est comme ça. Eh bien, nous voulons montrer que nous sommes au moins aussi raisonnables que les Etats membres, n'oubliez d'ailleurs pas que les propositions même en matière agricole étaient en dessous de ce que les Etats membres ont finalement décidé, nous voulons montrer que nous sommes raisonnables dans les dépenses, que nous savons ramener politique régionale, politique sociale, tout en mettant de nouveaux accents, mais la ramener dans un rééquilibrage plus sérieux. Quand cela sera mis sur pied, quand nous aurons parlé des mécanismes pour la Grande-Bretagne et d'autres, et quand le jour sera venu, nous dirons : et maintenant pour la

politique industrielle, pour \_\_\_\_\_, pour l'ensemble des politiques, il faudra dépasser le 1%. Donc, il est clairement dit je crois même à trois endroits/~~de~~<sup>sur</sup> ce rapport que le 1 % ne saurait être une limite pour nous et que nous ferons des propositions quand nous buterons sur ce butoir. Mais on l'annonce dès aujourd'hui pour que personne ne s'y trompe. 2, en ce qui concernera la procédure à suivre j'ai envoyé une lettre d'accompagnement aux chefs d'Etat et de gouvernement dans laquelle j'ai encore mis l'accent sur l'importance de ce document et je suis heureux que \_\_\_\_\_ M. Papito me ramène à ce sujet, dans cette lettre j'ai parlé de la méthode à suivre. Elle me paraît essentielle. Ici, nous ne parlons pas seulement d'un mécanisme financier, nous parlons de réforme de politique, d'équilibrage et de rééquilibrage de la Communauté, de nouvelles orientations, donc cela sort du cadre d'une proposition normale. Ce qui serait simplement mortel à mes yeux, ce serait si ceci était renvoyé à tel Conseil spécialisé, une autre partie appelle l'autre, et alors il y aurait là tactique \_\_\_\_\_ et chacun prendrait un morceau et personne ne retrouverait l'ensemble et il n'y aurait pas de conception d'ensemble. C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'Etat et de gouvernement de se prononcer sur la méthode et nous souhaitons que la globalité de cette politique soit garantie, que le caractère hautement politique de l'ensemble soit respecté et que la participation primordiale de la Commission qui en a fait les propositions ~~soit~~ soit respectée aussi. Et que pour cela, cela se fasse soit au niveau du Conseil général, soit par une équipe spéciale. Il y a eu des comités Spaak, des comités Werner, qu'il y ait, qu'il s'arisse des membres du Coreper ou d'autres, mais qu'il y ait, si le Conseil des Affaires générales n'arrive pas à prendre ces tâches en main, alors qu'il y ait un chargé par pays plus bien sûr la Commission ou son président, et qu'ensemble on s'attaque à ce problème. Les procédures de détail sont indifférentes, et qu'à la fin de l'année au plus tard on se retrouve dans une séance disons spéciale du Conseil/~~des~~ des Affaires générales mais limitée à cela et qui soit même peut-être plus longue que d'ordinaire, car je pense que si on a eu, ~~cette~~ je ne sais pas, une conférence de \_\_\_\_\_ à une conférence de Messine, cela se justifierait d'avoir une réunion des ministres des Affaires étrangères ~~un~~ un peu plus longue que normale pour ~~arrêter~~ arrêter les orientations de l'Europe de la 2ème génération. Voilà quant à la procédure. Entretemps, ~~quand~~ si le Conseil européen/souhaite la prochaine fois, ou le Conseil des Affaires générales, nous produirons les chiffres qu'ils voudront. D'ailleurs, il y aura un

tas de documents qui vont suivre, nous produirons les chiffres qu'ils voudront sur les problèmes plus spécifiquement financiers, quand ils le souhaiteront. Il y avait même ~~un certain moment~~ à un certain moment des hésitations de le faire maintenant, mais nous ne voulions pas que cette réorientation de la politique communautaire soit enterrée uniquement sous un chiffre pour un pays et que toute l'attention européenne soit braquée sur : quest-ce que tu paies, qu'est-ce que je paie, qu'est-ce que nous lui payons ? Imaginez cet impact psychologique que nous voulions éviter qu'à ces moments nous avons à faire face à des déficits tellement énormes qu'on parle seulement combien je donne à ce pays. C'est ce que nous ne voulions pas, nous voulions d'abord affirmer, je suis navré de l'absence de certains de vos collègues britanniques, qu'ils sachent que nous voulions d'abord arrimer le fondement en toute équité qu'ils ont droit à quelque chose et de fixer les paramètres et de dire quels principes nous inspirent et puis le chiffre devrait en découler comme une résultante.

Clara ~~Myers~~ Meyers

Je voudrais continuer sur le 1 %. En supposant que vous ayez raison et que vous soyez suivi ~~ix~~ par les Etats membres et l'addition sera avant tout payée par 4 petits pays, le Benelux et le Danemark. Ces quatre pays ne représentent pas tellement, ne pèsent pas tellement lourd du point de vue mécanisme des votes et la pression politique des grands sera forte et en plus de cela on ne pourra plus faire jouer la menace du 1 %. Pensez-vous qu'on en sortira ? Cela me semble un peu dangereux.

Je pense qu'on en sortira. Nous savons tous qu'en ces moments économiquement difficiles, il y a des réflexes protectionnistes, nationalistes ~~et~~ égoïstes, tout cela se rapproche l'un de l'autre, mais on nous demande, on nous demande du cercle. On nous demande de dégager les uns et de charger les autres, mais ne pas charger les plus faibles, de charger les plus riches. Et quand on parle des riches, on dit : non, cela ne vont pas aimer ça, ils sont soit trop petits, trop grands, trop beaux, trop jolis, que sais-je. Il faut trouver un moyen et le moyen à trouver c'est à notre sentiment en faveur de l'esprit communautaire, de la solidarité de nouvelles politiques. Ce n'est pas de charger quelqu'un excessivement, ~~et~~ ce n'est pas d'introduire l'élément du juste retour, mais de voir

que peut-être certains auront un peu moins de profit immédiat au bénéfice de politiques communautaires qui joueront pour tous. Et c'est également ce que nous voyons ... C'est pour cela que nous pensons que 1 % ne saurait vraiment pas être une limite car effectivement je crois que pour faire face à tous les déficits communautaires que nous connaissons, nous devons passer le 1%. Mais permettez-moi d'ajouter deux choses: en ce qui concerne les nouvelles politiques que nous ~~avons l'intention de mettre en oeuvre~~ essayons de mettre en oeuvre, elles ne devront pas toutes coûter une somme folle d'argent. Rappelez-vous, Mme Myers, vous et moi nous nous en souvenons, de l'époque où la Communauté a fait des progrès énormes sans bénéficier de ces ressources propres et ~~à~~ sans dépenser beaucoup d'argent. Si vraiment comme la Commission l'espère, il y a esprit ~~communautaire~~ communautaire et solidarité, nous pouvons concevoir des politiques communautaires proposées par la Commission, arrêtées par la Communautés, et qui ne demanderont pas des ressources communautaires. Mais qui seront une harmonisation des politiques de chaque pays, sous un contrôle que, c'est là où nous espérons en arriver, où est-il dit que demain, chaque nouvel effort communautaire doit être exclusivement basé sur des ressources propres, c'est-à-dire sur des ressources communautaires qui viennent s'ajouter en sus. Quant à votre affirmation de tout-à-l'heure, permettez-moi d'y revenir très brièvement pour dire que je crois que votre affirmation n'est pas entièrement fondée. En effet, je n'ai pas dit que, du moins je ne m'en ~~souviens~~ souviens pas, et j'ai pour une fois été attentif à ne pas faire ce lapsus, je n'ai pas dit que la France ou l'Allemagne n'auraient pas une part significative dans cet effort. C'est ainsi que de façon négative j'aimerais le présenter. Merci.

Oui, nous avons encore 4 questions, M.

Monsieur le Président, j'ai une question au sujet de la politique agricole commune et sur le 1 %. Je voudrais faire ~~passer~~ précéder cette question de deux remarques préliminaires. Si la Communauté a 12 % d'inflation et s'il est vrai que les Parlements européens mettent 4 ans du point de vue procédure pour dénouer leur accord et pour faire sauter le verrou de 1%, comment croyez-vous que l'on puisse continuer une politique agricole commune dans ces conditions ?



que peut-être certains auront un peu moins de profit immédiat au bénéfice de politiques communautaires qui joueront pour tous. Et c'est également ce que nous voyons ... C'est pour cela que nous pensons que 1 % ne saurait vraiment pas être une limite car effectivement je crois que pour faire face à tous les déficits communautaires que nous connaissons, nous devons passer le 1%. Mais permettez-moi d'ajouter deux choses: en ce qui concerne les nouvelles politiques que nous ~~avons l'intention de mettre en oeuvre~~ essayons de mettre en oeuvre, elles ne devront pas toutes coûter une somme folle d'argent. Rappelez-vous, Mme Myers, vous et moi nous nous en souvenons, de l'époque où la Communauté a fait des progrès énormes sans bénéficier de ces ressources propres et ~~à~~ sans dépenser beaucoup d'argent. Si vraiment comme la Commission l'espère, il y a esprit ~~communautaire~~ communautaire et solidarité, nous pouvons concevoir des politiques communautaires proposées par la Commission, arrêtées par la Communautés, et qui ne demanderont pas des ressources communautaires. Mais qui seront une harmonisation des politiques de chaque pays, sous un contrôle que, c'est là où nous espérons en arriver, où est-il dit que demain, chaque nouvel effort communautaire doit être exclusivement basé sur des ressources propres, c'est-à-dire sur des ressources communautaires qui viennent s'ajouter en sus. Quant à votre affirmation de tout-à-l'heure, permettez-moi d'y revenir très brièvement pour dire que je crois que votre affirmation n'est pas entièrement fondée. En effet, je n'ai pas dit que, du moins je ne m'en ~~me souviens pas~~ souviens pas, et j'ai pour une fois été attentif à ne pas faire ce lapsus, je n'ai pas dit que la France ou l'Allemagne n'auraient pas une part significative dans cet effort. C'est ainsi que de façon négative j'aimerais le présenter. Merci.

Oui, nous avons encore 4 questions, M.

Monsieur le Président, j'ai une question au sujet de la politique agricole commune et sur le 1 %. Je voudrais faire ~~passer~~ précéder cette question de deux remarques préliminaires. Si la Communauté a 12 % d'inflation et s'il est vrai que les Parlements européens mettent 4 ans du point de vue procédure pour dénouer leur accord et pour faire sauter le verrou de 1%, comment croyez-vous que l'on puisse continuer une politique agricole commune dans ces conditions ?

.. Toujours optimiste. Je vois bien que nous parlons  
du depuis des mois, mais, vous savez, un échec ne m'a  
jamais empêché de persévérer dans la tâche, moi je suis un adepte  
de Coubertin et je crois qu'il faut toujours remettre l'ouvrage sur  
le métier, mais je ~~vais continuer à travailler~~ crains que les contin-  
gences seront telles dans un proche avenir que beaucoup de gens  
seront placés dans la situation, ou bien ils défaireont certaines  
choses, ce qui serait criminel et catastrophique, ou alors ils com-  
prendront que vraiment leur discours de dimanche était juste, c'est  
qu'il faut faire la Communauté si ~~l~~ les faits.  
Et alors il faudra peut-être aussi qu'ils imaginent, je le disais  
tout-à-l'heure très brièvement, les mécanismes adaptés.

aussi  
Les ressources propres augmentent/avec l'inflation, alors  
je ne sais pas si ça va continuer dans la situation économique  
actuelle, je n'en sais rien. Et depuis deux ans, de toutes façons  
depuis deux ans, il faut l'ajouter, les dépenses agricoles, quoi-  
qu'on en dise et quoiqu'on en écrive, n'augmentent plus au même  
rhythme que nos ressources, du moins nos propositions. On n'en a peut-  
être pas tenu compte assez, mais c'est juste. La Commission sait  
toujours très bien et fait toujours de son mieux, et très bien,  
comme nous le savons. Monsieur Thorn, étant donné que vous rejetez  
toute suggestion concernant par exemple que  
l'Allemagne pourrait se trouver dans une situation inacceptable, qu'est  
ce que vous allez dire au Chancelier Schmitt quand vous allez le  
voir. Bon, alors, si vous ne voulez pas de cette question, j'en ai  
une autre. Votre document ne mentionne pas de nouvelles sources de  
ressources pour la Communauté. Peut-on introduire par exemple des  
taxes sur l'huile végétale et sur d'autres produits ? Non. Nous ne  
pensons pas qu'il sera nécessaire, cette année ou l'année prochaine,  
de le faire et entretemps nous pourrons tous y réfléchir. Non, nous  
n'y avons pas réfléchi, nous n'avons rien préparé en la matière.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous dire de façon  
précise quels sont les pays qui doivent payer l'addition pour le  
Royaume-Uni, est-ce qu'il s'agit uniquement des pays du Benelux  
et du Danemark, comme cela a été dit, ou en font partie aussi la  
France et l'Allemagne ? Ou est-il exact, c'est ce que j'ai lu, que  
c'est seule l'Allemagne qui sera un peu déchargée par le nouveau  
système ? Deuxième question, ~~ix~~ d'après le document, il y aura une

diminution des contributions que reçoivent les pays riches du FEOGA. Est-ce que cela ne signifie pas que ces pays riches vont payer leurs agriculteurs à partir des trésors nationaux ou alors les fonds sont-ils transférés du Trésor national à Bruxelles. Comment cela va-t-il se passer ?

Ecoutez, sur les bénéficiaires, je crois que nous avons été très clairs. Votre compatriote a parlé du Benelux et du Danemark. J'ai ajouté très clairement que Mme Meyers aurait dû étendre sa question puisqu'il n'y avait pas seulement Benelux et Danemark, il y avait aussi France et Allemagne. Cela répond déjà à la première partie de votre question. J'ai d'ailleurs dit tout-à-l'heure que la contribution ou l'effort à demander pour la Grande-Bretagne était à mettre à la charge de tous les autres en fonction de ce qu'ils en tiraient et en fonction de leur relative richesse. Vous connaissez comme moi les critères. Vous savez ce que les uns et les autres touchent, à peu de chose près, vous savez leur quotation sur leur ordre de richesse et dans son ensemble; Alors vous savez très bien que les plus pauvres, c'est l'Irlande, la Grèce et l'Italie, donc voilà, ce n'est pas de là qu'il faudra attendre le grand effort. Si vous soustrayez ces trois et la Grande-Bretagne, vous voyez à peu près d'où vient l'effort. C'est mathématiquement très juste et alors en ce qui concerne les paiements, il ne faut pas y voir des paiements à faire, 1) je l'ai dit tout-à-l'heure par les agriculteurs, même pas par les Etats, mais les paiements de la Communauté seraient amputés en fonction de la contribution à la compensation, c'est-à-dire que les pays qui aujourd'hui touchent en sus, c'est-à-dire sot, le terme dont j'ai horreur, ce que les Anglais qualifient de bénéficiaires nets, seraient des bénéficiaires moins nets. Où est la contribution de leur agriculture ? Il n'y en a pas directement.

La dernière question est pour M. COONEY (IRISH TIMES)

Monsieur le Président, je crois qu'il y a toujours un éclaircissement demandé. Vous avez dit que seuls les pays riches devraient payer une partie de la réduction pour le Royaume-Uni. Le document dit : les Etats membres qui bénéficient, qui bénéficient le plus de la politique agricole commune du Royaume-Uni, donc cela

inclut l'Irlande, bien que vous ayez précisé par la suite quelque part dans un paragraphe suivant qu'il fallait tenir compte de la situation particulière de l'Irlande, ~~et de la Grèce et de l'Italie~~ de l'Italie et de la Grèce, est-ce qu'on ne peut pas envisager quand même une participation de ces trois pays dans les remboursements au Royaume-Uni, ou y aurait-il exemption totale pour ces trois pays ?

Si on ne veut pas m'écouter, moi, je n'y peux rien. J'ai dit : c'est un des critères, le deuxième, c'est de leur richesse relative. Et si vous voulez bien porter votre regard sur le paragraphe 44, alors vous trouvez ~~xxx~~ au 44 : En établissant les pourcentages d'abattement, il importera de tenir compte de l'orientation présentée dans le présent rapport, c'est-à-dire que l'on a dit que cela doit aller des pays riches aux pays pauvres. Et vous savez qui sont les pays pauvres, vous ~~à~~ venez de les nommer une sixième fois, selon laquelle les politiques de la Communauté doivent privilégier la solidarité des pays les plus prospères à l'égard des pays moins prospères, Irlande, Grèce, Italie nommés. Je les répète pour la cinquième fois. J'espère que maintenant c'est clair... Alors je n'y peux rien.

Y-a-t-il exemption totale ou pas ?

Quand on aura les chiffres, je vous le dirai. Je vous dirai que les contributions, c'est en fonction de leur richesse et en fonction de leur relative pauvreté ils paieront moins ou pas. Nous en discuterons. Si j'avais déjà les chèques, je vous les aurais communiqués. Je dis que dans l'établissement de l'addition, il faut tenir compte de deux critères. De leurs bénéficiaires qu'ils tirent du FEOGA et de leur relative importance les uns par rapport aux autres dans leur degré de richesse et de pauvreté et je dis c'est pourquoi, indépendamment des agriculteurs irlandais, c'est pourquoi l'Irlande, la Grèce et l'Italie bien sûr se trouvent dans une situation spéciale. Dans quelle mesure tiendra donc compte de cette situation spéciale ? J'attends aussi de connaître les réactions des Etats membres des Chefs d'Etat et de gouvernement, nous avons une philosophie et nous avons dit ici en toute hypothèse ceux-là devront être ~~xxx~~ privilégiés et ne ~~x~~ pourront pas être mis à contribution de la même façon. Comprenez. ~~Qu'excluez-vous ?~~ N'oubliez pas, que, c'est ce que M. le secrétaire général me rappelle, l'Irlande, dans l'arrangement des deux dernières années, contribue déjà au règlement du Royaume-Uni, alors ? Alors, n'oublions pas. Et c'est pourquoi nous avons laissé

la porte ouverte et nous avons d'ores et déjà fixé qu'en toute hypothèse il fallait respecter leurs revenus relativement plus bas des Irlandais, des Italiens et des Grecs. C'est cela.

Est-ce que les pays plus pauvres que le Royaume-Uni vont y participer. Il faut attendre, il faut attendre. ..

Merci, Messieurs les interprètes, merci, Monsieur le Président. Merci, Messieurs.